



**NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R28-2025-134

PUBLIÉ LE 6 AOÛT 2025

# Sommaire

## **EPF Normandie / DIF Pôle foncier**

R28-2025-08-06-00001 - AF-PG POUR ALC-SB ACQ DEPT 76 FECAMP  
HANGARS - Délégation GG pour AF (1 page)

Page 3

EPF Normandie

R28-2025-08-06-00001

AF-PG POUR ALC-SB ACQ DEPT 76 FECAMP  
HANGARS - Délégation GG pour AF



**DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE**  
**DU DIRECTEUR GENERAL A MADAME ANNE FREGER-LENIERE**

**Le Directeur Général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,**

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'interventions signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et le Département de la Seine-Maritime le 18 juillet 2025, après délibération de la Commission Permanente du Département le 19 mai 2025, et décision d'acquisition du Directeur Général de l'EPF Normandie du 25 juin 2025,

Considérant le projet d'acte de vente établi par l'Etude « Edouard PESCHET, Jérôme LEFEVRE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT ANDRE DE L'EURE, 18, Rue Chanoine Boulogne, assistant le Département vendeur, avec la participation de Maître Natacha DEFRESNE, Notaire à NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE, assistant l'Etablissement acquéreur, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

**Décide :**

**Article 1er :** Délégation de signature est donnée à Madame Anne FREGER-LENIERE, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'étude susmentionnée, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès du Département de la Seine-Maritime personne morale de droit public, dont l'adresse du siège est à ROUEN CEDEX (76101), Hôtel du Département - Quai Jean Moulin, identifiée sous le numéro SIREN 227605409, de l'ensemble immobilier constitué de hangars sis à Fécamp (76400), lieudit « Angle de la Rue du Précieux Sang et de la Route de Valmont », cadastré section BI numéro 233, d'une contenance cadastrale de 80a 83ca ;

Moyennant le prix d'**UN EURO (1,00 €)**, en valeur libre, qui sera réglé à la comptabilité de l'étude susmentionnée, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

**Article 2 :** La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le 06-08-2025  
Le Directeur Général,

Notifiée à Rouen, le 06-08-2025  
à Madame Anne FREGER-LENIERE,  
Bon pour accord,

*Gilles GAL*

✓ Certified by  yosign

*Anne FREGER*

✓ Certified by  yosign